



## **ISS Accueil & Services**

A l'attention de M. Ziouziou - DRH  
45 Rue Cortambert  
75016 Paris

le 17 novembre 2008 à Paris,

### **Objet : délit d'entrave, discrimination syndicale & refus de communiquer des informations au comité d'entreprise sur la stratégie économique de l'entreprise**

#### **Lettre recommandée AR**

*En copie à l'inspecteur du travail Secteur 16C – M. Abdelghani  
En copie à Mme Bisaga, Directeur pôle services ISS région parisienne  
En copie à M. Laspoujas, Directeur de ISS Accueil & Services  
En copie à Mme Bertaud, chargée des relations sociales au sein de ISS  
En copie aux syndicats ISS-AS, propreté, sécurité et logistique & production*

M. Ziouziou,

Depuis plusieurs mois, nous avons soulevé auprès de la direction de ISS différents dysfonctionnements importants quant aux institutions représentatives du personnel : non tenue des réunions CE dans les temps, refus d'organiser la première réunion CHSCT suite à la victoire de la CGT, ou bien encore remise du bilan social plusieurs mois après le délai légal suite à plusieurs demandes. A votre arrivée, vous vous étiez alors engagé à remettre de l'ordre et de respecter le code du travail.

Malheureusement, deux mois après notre première rencontre, rien n'est résolu bien au contraire. Voici les problèmes rencontrés pour la prochaine réunion CE, en date du 20 novembre 2008 :

- L'ordre du jour a été rédigé sans la présence de la secrétaire adjointe, à savoir Mme BENREBAI Dounia, élue CGT, qui remplaçait alors Kaïna BOUGUERRA actuellement en congés. Vous avez délibérément convoqué une réunion CE sans avoir respecté les modalités de rédaction de l'ordre du jour, en refusant de le co-rédiger sans doute du fait de l'appartenance de la secrétaire adjointe à la CGT.

- La convocation a été envoyée par mail par une membre du CE, proche de la direction : Premièrement c'est à l'employeur de convoquer l'ensemble des membres siégeant au CE, et deuxièmement, il est assez surprenant qu'une personne ne venant jamais aux réunions CE depuis des mois possède l'ordre du jour avant tout le monde.

- Alors qu'une majorité de personnes a demandé de faire figurer à l'ordre du jour la révocation du mandat de secrétaire du CE de Kaïna BOUGUERRA, vous avez tenté d'exercer diverses pressions sur certains membres du CE afin qu'ils se rétractent.

---

Rejoignez vous aussi la section syndicale CGT en prenant contact avec nous

CGT-ISSAS  
45 Rue Cortambert  
75016 Paris

Tel : 06.31.55.53.03  
Mail : [cgt-issas@no-log.org](mailto:cgt-issas@no-log.org)  
Web : [www.cgt-issas.com](http://www.cgt-issas.com)

**SYNDICAT CGT**  
**ISS Accueil & Services**

Vous avez donc montré, par vos actes et votre attitude, une volonté affichée de discrimination syndicale, notamment envers la CGT depuis plusieurs mois ; les différents délits d'entrave encore constatés à ce jour nous alarment profondément de la part d'une entreprise comme ISS-AS.

De plus, en tant qu'élus, nous avons été profondément choqués par vos propos tenus en réunion CE du 28 octobre 2008 sur le syndicat « SUD », présent à ISS propreté – où vous êtes le DRH aussi, en comparant cette organisation syndicale à des « casseurs ». Criminaliser l'action syndicale ne sera jamais accepté par la CGT, quelque soit l'organisation syndicale visée.

Enfin, le dernier point qui nous inquiète le plus, et inquiète une grande partie des salarié-es, est l'inscription mystère d'un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion CE, « projet de transfert des activités courrier » à une autre entreprise.

Pendant l'été, lors des réunions CE, alors que ISS Accueil & Services était revenu à une marque commerciale pour communiquer, à savoir « Charlestown », nos élu-es avaient posé la question à savoir si ISS Accueil & Services souhaitait se recentrer sur l'accueil et se séparer de l'activité « courrier ». Les représentants de la direction nous avaient alors répondu qu'il n'en était rien, qu'aucun projet n'était à l'étude, et qu'il en était hors de question.

Vous savez pertinemment que le CE se doit d'être au courant des stratégies économiques de l'entreprise :

- Premièrement, nous apprenons par voie de presse, dans les journaux, que ISS Accueil & Services a racheté une société – ASL – le mois dernier.
- Deuxièmement, alors que vous auriez du faire part des projets de la vente du courrier, vous avez préféré mentir aux représentants du personnel pour tenter de gagner du temps afin de faire passer vos projets de revente du courrier.

Sans parler de votre refus constant de communiquer à l'expert comptable mandaté par le CE les documents demandés, et cela depuis plusieurs mois.

Vous vous moquez complètement du bon fonctionnement des IRP, et vous le prouvez une fois de plus. Nous demanderons à l'inspection du travail qu'elle prenne les mesures les plus sévères à votre rencontre : les lois sont faites pour être respectées ; au lieu de critiquer les « casseurs » de SUD, de nous jouer le discours caricatural du « dialogue social », vous feriez mieux de respecter les principes et lois qui fondent la base de la démocratie dans l'entreprise. Dans le cas contraire, vous vous exposez à une riposte syndicale d'envergure.

Pour la CGT,  
Dounia BENREBAI – Secrétaire Adjointe CE & DSC  
Julien GONTHIER - RS CE & DS établissement de Paris

---

Rejoignez vous aussi la section syndicale CGT en prenant contact avec nous

CGT-ISSAS  
45 Rue Cortambert  
75016 Paris

Tel : 06.31.55.53.03  
Mail : [cgt-issas@no-log.org](mailto:cgt-issas@no-log.org)  
Web : [www.cgt-issas.com](http://www.cgt-issas.com)

**SYNDICAT CGT**  
**ISS Accueil & Services**